

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS.

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau du Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. E. Rolland & Fils, Libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN.

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine: Manifeste des évêques de l'Irlande au peuple de ce pays.—Bacheliers au Collège de Ste-Anne.—Lauréats à l'Académie de Jésus-Marie à Sillery, au Couvent de St-Joseph de Lévis, et à l'Académie commerciale des Frères de la Doctrine Chrétienne à Québec.—Décès de Monsieur Joseph-David Déziel; Nécrologie sur ce vénérable et regretté curé de Notre-Dame de Lévis, due à la plume de M. J.-E. Roy.

Causerie Agricole: Culture des prairies (Suite).

Sujets divers: Cultiver le navet en même temps que le blé d'inde.—Couper le foin de bonne heure.—Arrosage des plantes.—Culture du navet.—Choix des vaches à lait.—Détruire les mauvaises herbes.—Moyen d'augmenter le produit de nos vaches.

Choses et autres: Fromagerie à St-Valérien.—Travaux de la saison.—Engraissement des animaux.—Entretien des chemins.

Recettes: Les vers dans les choux.—Rendre farineuses les patates aqueuses et de mauvais goût.—Attendrir les jambons.—Oter à la viande sa mauvaise odeur lorsqu'elle commence à se gâter.—Désaler la viande et la rendre fraîche.

Notre feuilleton.—Nous publions aujourd'hui une histoire ayant pour titre "Une vengeance américaine" qui ne comprendra que trois numéros de notre feuilleton.—Tout aussitôt après, c'est-à-dire au commencement d'août, nous publierons une histoire toute palpitante d'intérêt et qui devra intéresser vivement nos lecteurs. Le titre de cette histoire sera "Le supplicié vivant," par M. Pierre Durandal. Les scènes émouvantes et historiques à la fois se passent dans les forêts de notre pays, immédiatement après sa conquête par les Anglais.

REVUE DE LA SEMAINE

Les évêques de l'Irlande viennent d'adresser un manifeste au peuple de ce pays. C'est un grave document, où respirent le patriotisme, l'amour de l'Irlande et l'horreur de tous les crimes dont la révolution violente et sectaire s'est rendu coupable. Il produira dans le monde politique une réelle satisfaction et une impression très favorable. Ce manifeste est l'affirmation des intérêts légitimes et des droits indiscutables du peuple irlandais; le prêtre, l'évêque de l'Irlande est un patriote; mais il est en même temps la condamnation la plus formelle, la plus catégorique des coupables menées du parti révolutionnaire.

Moyens illégaux pour reconquérir les droits méconnus, participation à la révolte et à la révolution, opposition à la loi, approbation du *No Rent*, refus de payer ses dettes: tout ce qui pourrait compromettre le mouvement national est condamné et livré au mépris. Il y a là la voix de la foi et du patriotisme, un appel au bon sens et au sentiment religieux des Irlandais.

Ce manifeste aura pour résultat, on peut l'espérer, la pacification des esprits, un calme relatif. La foi est encore puissante en Irlande; la religion a la première place dans le cœur de l'Irlandais et à son foyer domestique. C'est ici qu'on voit l'influence de l'Eglise sur le peuple: c'est par cet exemple qu'on reconnaît la valeur de l'action sociale de la religion. Pourquoi certains gouvernements croient-ils augmenter leur puissance et le prestige en diminuant la puissance et le prestige de l'Eglise? N'y a-t-il pas là un coupable et inconcevable aveuglement? Car qui doutera que cette proclamation des évêques fasse plus pour le repos de l'Irlande que toutes les lois coercitives? Nous l'avouons ingénument: venu plus tôt, ce document aurait empêché bien des désordres en Irlande, tant est grande la puissance de la foi sur le peuple de ce malheureux et sympathique pays.—*Journal de Rome.*

Bacheliers au Collège de Ste-Anne.— Nous lisons dans le *Courrier du Canada* : " Il y a cette année, au Collège de Ste Anne trois bacheliers en physique, et six en rhétorique, dont deux ont obtenu les quatre cinquièmes des points.

" *Physique.*— Bacheliers : David Gagnon, Louis Rousseau, Philippe Delisle.

" *Rhétorique.*— Quatre cinquièmes : Alphonse Pouliot et Gustave Verreault.

" Bacheliers : Auguste Taschereau, Edouard Richard, Emile Poirier et Arthur Lavoie.

" Nous félicitons cordialement les lauréats de leurs brillants succès."

Lauréats — A la distribution des prix qui a eu lieu mardi le 27 juin, à l'Académie de Jésus Marie, à Sillery, Mlle A. Letellier de Saint Just et Mlle A. Dionne, de Ste-Anne de la Pocatière, ont obtenu des médailles d'honneur. Mlle B. Whitman a mérité la médaille d'argent de Son Excellence le Gouverneur-Général. Les prix pour la musique, donnés par le Consul Général d'Espagne, ont été mérités par Mlles K. Du-moulin des Trois-Rivières, et E. Gauvreau de Québec.

A la distribution des prix au couvent de St Joseph de Lévis, Mlle Alexina Charland a remporté la médaille d'or et reçu un diplôme de graduée. Elle s'est ensuite présentée au concours du Conservatoire de musique à Québec, et a reçu un diplôme de première classe avec grande distinction.

— M. Narcisso Laforce, fils du propriétaire du *Chien d'or*, de Québec, a remporté hier matin, le 30 juin, à l'Académie commerciale des Frères, le prix créé par Son Excellence le Gouverneur-Général pour les meilleurs travaux de dessin linéaire. Ce prix consiste en une médaille d'argent d'un travail magnifique et portant d'un côté le portrait du Marquis de Lorne et celui de S. A. R. la Princesse Louise; de l'autre, les armes du donateur. Les deux côtés de la médaille portent des inscriptions.

La croix de St-Louis, médaille d'or due à la générosité de M. le curé de Québec, a été décernée comme prix d'excellence à M. Onésiphore Trudel, élève de la même institution.

Nécrologie.

MONSIEUR JOSEPH-DAVID DEZIEL

Nous avons aujourd'hui le pénible devoir d'annoncer la mort de Monseigneur Déziel, arrivée dimanche le 25 juin, à quatre heures de l'après-midi, à Lévis. La perte de ce vénérable prêtre dont la longue carrière a été remplie des fruits les plus abondants manifestés en œuvres si importantes et si glorieuses pour la foi, sera vivement sentie, et plus particulièrement par la ville de Lévis dont il est le fondateur. Il a été pour la *Gazette des Campagnes* un de ses précieux soutiens, dès le début même de la fondation de ce journal. Non seulement il nous a aidés de son argent, mais aussi de ses conseils dont nous avons souvent eu occasion de profiter.

Nous empruntons au *Quotidien* la nécrologie suivante, due à la plume de l'un de ses paroissiens M. J.-E.-Roy, qui nous fera apprécier le mérite et le dévouement d'un prêtre qui a laissé dans la ville de Lévis

qu'il a fondée, un monument impérissable de bonnes œuvres au triple point de vue moral, intellectuel et matériel.

Toute la population de Lévis est dans le deuil.

Mgr Déziel, celui qui fut son premier pasteur et qui présida à ses destinées depuis près d'un demi-siècle, vient de mourir.

Depuis assez longtemps déjà, l'opiniâtre maladie qui le minait nous avait fait pressentir ce malheur. Ni son tempérament fort, ni sa courageuse énergie n'ont pu triompher de la mort. Quand Dieu nous enlève l'espérance, il nous laisse la résignation.

C'est dans l'après-midi du dimanche, 25 juin, à quatre heures et dix minutes, que Mgr Déziel a rendu son âme à Dieu, entouré de ses prêtres, des sœurs, des pauvres, en son presbytère, au milieu de ses paroissiens de Lévis, qu'il y tant aimés, si généreusement servis et si grandement édifiés.

Celui qui mena une vie si laborieuse, à sa mort tranquille, sans agonie; il est passé comme un enfant; il s'est éteint lentement, sans secousse comme une lampe qui manque d'huile.

Mgr Déziel était âgé de 76 ans et un mois.

Celui dont nous déplorons la perte n'a pas besoin de nos discours pour glorifier sa mémoire; car il parle lui-même assez haut, par les œuvres qu'il laisse après lui. Mais qu'il nous soit permis de laisser tomber une parole sur cette tombe qui s'en va se fermer, comme l'expression de nos regrets et de notre reconnaissance: faible, mais sincère témoignage de notre vénération et de notre gratitude envers un prêtre qui a si bien mérité et de l'Eglise et de la Patrie.

Monseigneur Joseph-David Déziel, naquit à Maskinongé, district de Trois-Rivières, en 1806, le 21 de mai.

Son père s'appelait Gabriel Déziel; sa mère, Marie Champoux.

Il fit ses études au collège de Nicolet, où il entra à l'âge de 13 ans. C'est là qu'il connut le regretté Mgr Casan, et l'intime amitié d'enfance contractée alors, s'est continuée pendant cinquante-huit ans.

En 1830, le 5 de septembre, ordonné prêtre par Mgr Signay, il commençait de suite sa carrière sacerdotale comme vicaire à la Rivière-du-Loup [en haut]. De 1831 à 1837, il passa successivement vicaire à Gentilly et à Maskinongé, puis la cure de St-Patrice de la Rivière-du-Loup [maintenant Fraserville], lui fut confiée.

La rébellion de 1837-38 le trouva curé à St-Pierre les Becquets.

On dit souvent que ce sont les circonstances qui font les hommes; mais, comme c'est Dieu qui fait les circonstances, c'est lui qui trouve les hommes pour les surmonter.

Il est remarquable que chaque fois que la vie d'un peuple est tourmentée, les événements finissent toujours par se disposer comme d'instruments dociles que Dieu fait plier sans murmure à ses souveraines volontés. Sous ses mains, les éléments de la matière prennent toutes les formes. Tantôt c'est un homme qu'il prend dans la lie du peuple ou sur les marches du trône pour lui faire exécuter ses commandements, tantôt c'est une génération d'êtres privilégiés qu'il façonne comme une cire maniable et ductile.

On pourrait croire parfois qu'il crée des époques difficiles tout exprès pour aguerrir ses ministres encore jeunes et leur surmonter aisément les obstacles qu'ils pourront rencontrer plus tard.

Les souvenirs de 1837 sont encore vivaces. Ce mouvement insurrectionnel, pour ne pas avoir été général, eût cependant un profond retentissement dans l'esprit de nos populations. Les idées de liberté que l'on défendait si éloquentement de l'autre côté des mers avaient de l'écho chez un peuple jeune, plein de vigueur et opprimé.

Quoique la paroisse de St-Pierre les Becquets ne fût pas située dans le rayon des districts soulevés, il n'y a pas de doute que là, comme ailleurs, l'esprit des populations avait une tendance à la rébellion. C'est là où Mgr Déziel dut subir le premier choc dans sa carrière de prêtre.

Il est remarquable de voir que la décade qui s'étend de 1830 à 1840 ait produit des prêtres au caractère fortement trempé, des hommes énergiques, pleins de zèle, ne reculant devant aucun obstacle et remarquables à plus d'un titre. Nous n'avons qu'à citer au hasard de la plume, des noms comme Mgr Casan, M. Proulx l'apôtre de la Beauce, M. Hébert le second découvreur du lac St-Jean, MM. Forgues, Poiré, Auclair, Lecomte et Pilote. Mgr Déziel était de cette génération.

Lui, aussi, était au nombre de ces prêtres dévoués qui ne comptèrent que leur charité pour secourir les cholériques de 1832.

Hélas ! ils s'éclaircissent les rangs de ces hommes d'autrefois ! Les vétérans du sanctuaire s'en vont, s'écarterait un jour un écrivain, qui lui aussi, hélas ! est disparu avant d'avoir donné toute la mesure de ses talents.

Ces aînés, s'en vont successivement. Hommes d'un autre temps, traditions vivantes, ils ont des successeurs. Mais qui peut avoir sur la génération déjà mûre l'heureux prestige de la vieillesse !

Mgr Déziel a consacré trente-neuf années de sa laborieuse carrière à Lévis, de 1843 à 1882. Neuf ans, il a été curé de Saint-Joseph de Lévis—1843-52. Trente ans il occupa la cure de Notre-Dame de la Victoire—la ville de Lévis.

Raconter sa vie pendant ces trente-neuf années, ce serait raconter l'histoire de Lévis, redire les luttes et les obstacles, les espérances et les découragements, ce serait suivre toute une génération qu'il a guidée, comme par la main, depuis les premiers pas.

On se plaît à espérer toujours, mais la mort a de douloureuses surprises. Nous n'avons le temps que de crayonner à larges traits une esquisse bien incomplète. Il faut espérer pourtant que de si beaux souvenirs ne seront pas laissés épars ça et là, en proie à l'oubli et au temps.

La génération qui s'éleva salua avec orgueil Mgr Déziel comme le véritable fondateur de la ville de Lévis. Homme d'un coup d'œil sûr, c'est lui qui devina, il y a trente ans, l'importance que prendrait ces falaises désertes et ces grèves solitaires.

« Un jour, la vieille cité de Champlain vit avec étonnement se dresser, au niveau de son promontoire, un superbe édifice, surmonter d'un clocher et d'une croix. C'était une église, mais au milieu de la solitude qui l'entourait, on cherchait en vain les fidèles qu'elle devait abriter. Peu à peu cependant, et par enchantement, on vit sortir de cette solitude toute une famille qui se groupa à son ombre et sous son aile, on lui vit arriver de tous côtés, comme à cette Jérusalem figurative dont l'admirable fécondité étonnait le prophète *des enfants qu'en son sein elle n'avait point portés*. Et de ce groupe hétérogène d'enfants qui n'avaient connu ni le même berceau, ni la même mère, se forma une seule famille unie de cœur, d'aspirations et de sentiments.

« Voici toute une génération à former, à instruire et à éclairer. Il faut que Dieu soufflé à un homme le génie des grandes œuvres et l'esprit des illustres fondateurs dont les noms brillent aux pages glorieuses de notre histoire ; il devra unir la rapidité de conception à la sûreté d'exécution, il devra être à la fois inspirateur, créateur et continuateur ; car ici naître, développer et grandir doit être l'œuvre d'un même jour. Et voilà que le souffle qui avait fait surgir le temple et peuplé la solitude, couvre ces hauteurs de superbes monuments où la jeunesse cherche un asile pour protéger son innocence, où la science, coulant de sa source divine, féconde les esprits, où la charité, fille du ciel, descend d'en haut, pour secourir et consoler.

« Et pendant ce temps-là, sous la même impulsion, le développement matériel marche de pair avec le progrès intellectuel et moral. L'industrie naît et prospère, de nouveaux débouchés s'ouvrent au commerce et les relations extérieures se multiplient, répandant aussi le bien-être dans toutes les classes, comme pour montrer que l'exploitation des ressources de la nature, l'agrandissement des cités, l'industrie laborieuse et féconde de l'homme, ontrent dans les desseins de Dieu et l'action de sa divine providence.

« Mais bientôt l'étroite enceinte déborde ; la jeune épouse, devenue mère ne suffit plus à abriter sous ses ailes tous ses enfants. Et c'est alors qu'elle voit s'élever à ses côtés, née de son souffle et de son amour, une fille belle comme elle, et riche comme elle de fécondité, d'espérance et d'avenir.

« Ce clocher dont la fidèle dominait fièrement les hauteurs solitaires de Notre-Dame compte à peine trente ans d'existence, et déjà la vieille cité peut voir se dresser devant elle une rivale redoutable, qui a droit à sa part d'héritage et la réclame, à qui elle sera forcée de céder bientôt la moitié de son patrimoine séculaire.

« Voilà l'histoire d'une génération ! Voilà l'œuvre d'un sacerdoce.

Oui, voilà l'œuvre d'un pauvre prêtre. Les incrédules ont beau dire, il n'y a que la religion qui puisse grouper les populations, créer des paroisses et des villes. Donnez à nos populations des Hébert et des Racine, aussitôt les vastes solitudes du lac St-Jean se peuplent, les cantons de l'Est se colonisent. Qu'au milieu des grands bois apparaisse tout-à-coup un clocher, on vient se grouper autour, à l'ombre de la croix et sous la

houlette du pasteur. Qu'on donne un Déziel aux falaises de Lévis et dans vingt ans une ville de 10,000 âmes s'éleva.

Qu'on lise l'histoire.

Un jour, en 1818, un puissant du jour, un favorisé de la fortune, Sir John Caldwell, alors seigneur du Lauzon, charmé du site pittoresque de Lévis voulut y fonder une ville. Il fit tracer des rues, divisa la terre déserte en lots à bâtir, et appela sa création du nom pompeux de *Ville d'Aubigny*, en l'honneur du duc de Richmond, alors gouverneur du Canada. Sur les hauteurs où les américains élevèrent autrefois leurs batteries il fit construire une église.

Quatorze ans après, Bonchette, décrivant cette ville d'Aubigny, disait : Elle contient de 40 à 50 maisons occupées principalement on été.

Le puissant Caldwell et ses missions sont disparus. La ville d'Aubigny est passée dans la légende. Ce qui demeure, c'est la création de Mgr Déziel : la ville de Lévis. Ce qui brilla au soleil, c'est le clocher de Notre-Dame. Ce qui a remplacé les vieilles redoutes de l'ennemi, ce sont trois imposants édifices : Un collège, un couvent, un hospice.

Qui redira les sacrifices, les iniquités, que ces œuvres ont coûté ?

Où la délicieuse histoire il ferait, celui qui pourrait recueillir tous les détails, toutes les intimités de ces fondations de couvents et de collèges dans nos paroisses.

Progresser implique sacrifice. Pour qu'une œuvre soit grande et belle, il faut qu'elle ait des commencements difficiles. Pour qu'un homme soit grand et fort, il lui faut passer par le creuset des souffrances. Pour que le fer soit dur et tenace, il faut qu'il soit battu et qu'il rougisse au feu.

Perdus au milieu des campagnes, sans ressources, que d'obstacles ils ont eu à rencontrer ces prêtres dévoués qui doivent leur pays de si belles institutions ! Les Painchaud, les Crovier, les Déziel, ont bien mérité de la patrie.

La cause de l'éducation a eu de vaillants défenseurs dans notre province. Quand on remonte le cours du temps, quand on contemple nos pénibles commencements et les progrès réalisés, on peut s'étonner à bon droit.

L'action de Mgr Déziel ne s'est pas bornée à diriger les intérêts religieux de ses paroissiens, il a pris en mains leurs intérêts matériels et intellectuels. Doué d'une perspicacité très-vive, possédant une grande connaissance des hommes, il avait sa place et sa voix partout.

Quand il y a eu des crises à traverser, des intérêts à soigner, des progrès légitimes à réaliser, il était là.

Il est permis de se demander ce que Mgr Déziel eût fait dans le monde. Homme aux goûts calmes, plein d'abnégation de lui-même, étranger à tous les calculs des intérêts humains, il est difficile de supposer un caractère plus incomplet pour parvenir. Et, cependant, on ne peut douter que son énergie, et ses talents de fine diplomatie l'eussent conduit aux premières places. Mais, pourquoi se demander le rôle qu'il aurait pu jouer dans le monde quand le sien a été si bien rempli ?

N'aurait-il pas été regrettable de voir l'Eglise perdre un prêtre comme celui-là ? Peut-on concevoir un homme ainsi rempli de l'esprit ecclésiastique, aussi dévoué, aussi charitable ? Il n'a pas été et il ne devait pas être autre chose que prêtre.

Mgr Déziel possédait à un haut degré la confiance de ses supérieurs ecclésiastiques. Que de fois n'a-t-il pas été appelé pour trancher des difficultés dans les paroisses ? Que de fois ce digne ecclésiastique n'a-t-il pas siégé comme théologien dans les conciles provinciaux ?

Le 16 février dernier, Sa Grandeur Mgr Taschereau, qui lui portait beaucoup d'estime, le nomma assesseur au tribunal d'Officialité établi en vertu du 6ème concile provincial de Québec.

Fonder une ville, créer la vie et l'activité, là où régnait autrefois la solitude ; faire marcher de pair les progrès religieux, intellectuels et matériels ; tenir d'une main ferme les rênes de l'Eglise et de l'état ; surmonter toutes espèces d'obstacles et prévoir les difficultés de l'avenir ; secourir les pauvres et les affligés ; trouver des ressources à tout et pour tout ; vivre pendant cinquante années d'une laborieuse carrière, toujours au poste, sans faiblir jamais : voilà ce que Mgr Déziel a fait.

Tant de travaux, tant de mérites ne devaient pas rester sans récompense. Le 25 de mars 1880, Sa Sainteté Léon XIII le nomma Camérier secret surnuméraire, à l'occasion de ses noces d'or.

On se rappelle les fêtes solennelles qui eurent lieu, dans le temps, à Lévis. De toutes les parties du pays, les évêques, les

prêtres accoururent pour rendre hommage au vénéré pasteur. Qui redira la joie et l'allégresse de ces jours remarquables ! Une pareille ovation ressemblait plutôt à l'arrivée d'un homme d'état ou d'un guerrier renommé.

Hélas ! qui aurait pensé alors que ce digne prêtre serait enlevé si tôt à l'affection et à l'estime de tous. Deux ans à peine se sont écoulés. Aux acclamations, aux chants d'allégresse ont succédé les pleurs et le deuil.

Le fondateur de si nombreuses œuvres, le père des pauvres, n'est plus.

Jusqu'à la fin, il est resté au travail. Ce n'est que petit à petit, pied par pied, qu'il a cédé à la maladie. Cet homme qui avait surmonté tant d'obstacles, qui avait résisté à tant de luttes, croyait qu'il pouvait faire reculer la mort.

Il aurait pu vivre encore de longues années—Dieu nous l'a enlevé. Sa dernière pensée a été pour Dieu et ses paroissiens. Il est mort en pressant le crucifix sur ses lèvres, en essayant de soulever sa main encore une fois pour nous bénir.

Depuis dimanche la foule se presse pour contempler une dernière fois la figure de cet homme de bien.

Pleurez, pauvres orphelins qu'il aimait tant ; pleurez, saintes femmes du cloître qu'il a si longtemps protégées ; pleurez jeunes gens à qui il a ouvert le livre de la science ; pleurez citoyens qu'il a conduit comme par la main depuis quarante ans.

Que la ville de Lévis soit dans le deuil ; elle vient de perdre son fondateur et son plus illustre citoyen.

J.-E. Roy.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DES PRAIRIES (Suite).

Les prairies récemment faites demandent à être pâturées dès la première année, si l'herbe s'est bien enracinée ; mais cela ne pourra se faire qu'après qu'on y aura fait passer préalablement à diverses reprises un rouleau.

Si les herbes croissant sur un sol sablonneux sont peu enracinées, ou si elles semblent clair-semées, comme cela se voit souvent dans les prairies à sol compacte, il faut l'attribuer à ce que le sol n'est pas suffisamment raffermi, ou que le tallage des plantes n'a pas encore eu lieu : dans les deux cas, on y fait passer plusieurs fois le rouleau. On doit s'abstenir d'y envoyer pâturer les moutons, car on s'exposerait à voir les herbes plutôt arrachées que coupées. La pression du rouleau suffit pour obtenir un résultat des plus favorables sur la végétation.

La prairie, quelle qu'elle soit, n'atteint toute sa richesse de végétation qu'au bout de quatre ou cinq ans.

Les vieilles prairies donnent un foin plus nutritif, sous le même volume, que les prairies nouvellement faites.

Les prairies demandent des soins et des opérations variées : ce sont les sarclages, l'engraissement, l'irrigation, le rajeunissement ou le renouvellement.

Les prairies non soumises à un mode d'engraissement quelconque finissent, et cela au bout de peu d'années, par s'appauvrir, s'affaiblir et s'épuiser complètement.

Les prairies pâturées se maintiennent dans un état de fertilité satisfaisant.

Les prairies soumises au fauchage doivent être engraisées.

Celles dont la première coupe seule est fanée et les autres soumises au pâturage, demandent à être engraisées, mais moins que les premières.

Quoique l'engraissement soit profitable, on ne peut néanmoins admettre les exagérations de ceux qui prétendent que le fumier appliqué aux prairies rend au moins le double de ce qu'on leur donne. Si cette erreur était admise, elle distrairait une grande partie des engrais au détriment des terres arables, sans donner comme compensation une rémunération sérieuse.

Les cultivateurs donneront d'abord une dose convenable d'engrais à leurs terres arables, et alors ils prélèveront un beau bénéfice sur celui qu'ils accorderont à leurs herbages.

On ne peut préciser rigoureusement la quantité d'engrais à appliquer à un arpent de prairie ; cette quantité est subordonnée à la nature de l'engrais et à celle de la prairie elle-même.

Les prairies bien assainies par le drainage, exigent beaucoup moins d'engrais pour obtenir une récolte égale à celle des mêmes prairies non assainies.

Plus une prairie est riche en matières végétales humeuses, moins elle demande d'engrais animaux ou végétaux. Les amendements calcaires et marneux opèrent des effets remarquables.

Dans les exploitations où abondent les terres fortes et froides, on doit s'attacher à rendre les prairies très-productives, pour suppléer par là à la diminution qu'éprouvent toutes les autres récoltes fourragères.

Les prairies à sols sablonneux et légers doivent être engraisées plus souvent, mais moins abondamment que les prairies à sols compactes.

Les prairies engraisées une fois deviennent rapidement beaucoup moins productives, tant en quantité qu'en qualité, si l'on ne continue pas à les engraisser convenablement, car les engrais favorisent le développement des bonnes graminées, et font dépérir les petites plantes adventices, qui pullulent dans les prairies médiocres.

Les engrais qu'on applique aux prairies sont nombreux ; on les distingue en : 1^o. engrais minéraux, dont plusieurs doivent être considérés comme amendements ; 2^o. engrais végétaux ; 3^o. engrais de ferme ; et 4^o. engrais mixtes.

Les engrais minéraux sont la chaux, la marne, le plâtre, le sel, les cendres et la suie.

Les engrais végétaux sont la sciure de bois, la tourbe, le tan.

Les engrais animaux sont les divers sel ammoniaux, le guano, la poudrette, le purin et les os en poudre ou dissous dans des acides.

Les engrais mixtes sont les composts, les levées des fossés, les boues et balayures.

La chaux constitue un engrais-amendement précieux pour les prairies humeuses, et notamment pour celles qui contiennent en outre des matières acides ou riches en détritux végétaux, pour les terrains incultes couverts de bruyères, de fougères, et pour les sols froids et compactes.

On peut employer la chaux de plusieurs manières. La plus économique est sans contredit la suivante : On transporte la chaux près de l'endroit où on veut l'employer, et on l'éteint doucement avec un peu d'eau, pour la réduire en poudre fine ; une fois qu'elle est éteinte, on ajoute à cette chaux soit de la terre soit du sable humide. Les meilleures proportions sont une partie de chaux pour quatre ou cinq parties de terre ou de sable. On répand ce mélange à la pelle,

comme de la cendre, sur le labour après un bon hersage, et trois ou quatre jours plus tard, on sème le grain avec le mil et le trèfle.

La chaux favorise la production du trèfle, et l'on sait que cette plante, par l'absorption forte et constante qu'elle fait de toutes espèces de matières qui se trouvent dans l'atmosphère et dans le sous sol, améliorent considérablement le terrain où il croit.

La quantité de chaux à mettre par arpent est de 18 à 20 minots.

Cette chaux mêlée à du sable ou de la terre humides peut s'étendre même quand le vent est fort, chose qu'il ne serait pas facile de faire autrement.

La marne présente à peu près les mêmes propriétés que la chaux: elle rend l'herbe savoureuse, agréable et très profitable au bétail, notamment aux bêtes à laine, quoiqu'elle agisse aussi très efficacement sur les autres ruminants, en favorisant et améliorant la sécrétion lactée. Ses effets sont plus durables que ceux de la chaux, ce qui tient probablement à ce que la marne, outre la chaux, contient encore diverses autres matières fertilisantes.

La terre n'est pas à proprement parler un engrais; cependant l'application de la terre, la pratique du terrage produit dans la plupart des cas une telle amélioration du sol que, du moins sous le rapport de la durée, les effets surpassent ceux d'une bonne fumure d'engrais ordinaire. Répandre de mauvaise terre sur un bon sol, c'est d'une sage industrie et d'un avantage évident.

Quel est le cultivateur ayant à sa disposition d'excellente terre dans des ravins, des fossés, des bas-fonds, qui l'y laissera croupir sans en tirer parti, pendant qu'il épuisera ses champs en leur demandant plus qu'ils ne peuvent produire, et quel nom lui donnerions nous? Quel nom donnerons nous encore à celui qui verra d'un œil indifférent la meilleure terre de ses champs élevés entraînée par les pluies sur des parties basses qui ne sont plus sa propriété, pour mettre à nu l'argile froide ou le roc aride de son sous-sol? Quelle besogne font donc, à certaine époque de l'année, les attelages et les bras de cet indolent cultivateur, au lieu de creuser des fossés pour recueillir ses propres débris et pour les restituer à sa terre, soit sur les lieux mêmes, soit sur une autre partie de son patrimoine! Pourquoi les aboutissants des champs sont ils si élevés dans beaucoup de localités? Pourquoi la fertilité est-elle si grande aux bouts du champ et si faible au milieu? Pourquoi l'eau séjourne-t-elle croupissante à leurs bords et au milieu? En un mot, pourquoi le cultivateur est-il si indifférent qu'il n'essaie pas de rapporter là où elle les a prises les terres que sa charrue déplace continuellement. Cela ne lui coûterait pas d'argent, mais seulement du travail, et c'est avec le travail qu'il bat monnaie. L'ignorance et la paresse peuvent seules n'en pas tirer parti, et cette négligence doit avoir pour punition la misère.

Voici un exemple d'un mélange de terre à du fumier: "J'avais, nous disait un cultivateur, une grande quantité de fumier à appliquer à un sol de sable. Pour approprier autant que possible cet engrais à sa destination, je fis faire, auprès des étables, des dépôts d'argile et de fumier; je fis faire des couches d'argile de quelques pouces seulement, et les fit alterner avec des

couches de fumier frais, jusqu'à ce que les tas eussent atteint une hauteur de plusieurs pieds. Le fumier de cheval ne pourrit ainsi que lentement, communiquant sa chaleur et, sans doute, d'autres propriétés encore à l'argile, qui perdit tout à fait sa tenacité. J'obtins ainsi un excellent engrais, après lequel un sable presque mouvant produisit la plus belle récolte. Le fumier de cheval, appliqué seul, n'aurait certainement produit que des effets nuisibles sur un pareil sol, tandis que, moyennant l'addition de l'argile, il y a produit un effet fertilisant et un effet mécanique.

Le plâtre (sulfate de chaux) là où on peut se le procurer à des prix favorables, constitue un bon engrais stimulant, tout en fixant les gaz qui s'échappent de la décomposition des corps en putréfaction.

Il est à remarquer que sur les terres fortes et froides, le plâtre cru agit plus efficacement que le plâtre cuit, qui est plus utile dans les terrains légers.

Le plâtre n'est pas d'une utilité sensible sur les sols qui ont été chaulés en temps convenable.

Le plâtre s'emploie à la dose de un à trois minots à l'arpent. Mélangé au tas de fumier, le plâtre en diminue la consommation et agit alors sur toutes les récoltes.

On le répand le matin lorsque les feuilles sont encore mouillées de rosée ou de pluie; car il reste sans effets lorsqu'il est répandu par un temps sec.

Voici ce que nous lisons dans le *Traité populaire d'agriculture* de M. A.-C.-P.-R. Landry:

"La pratique nous apprend que l'état même de l'atmosphère exerce une influence prononcée sur les effets du plâtrage. Si le printemps est froid, le plâtre agit à peine; la chaleur et l'humidité réunies développent, au contraire, tous ses effets; une gelée, même très légère, arrête subitement son action.

"Ce que l'expérience nous démontre aussi, c'est que le plâtrage doit être employé tous les cinq ou six ans; plus souvent, on risque de frapper le sol de stérilité au lieu d'en augmenter la fécondité.

"La meilleure époque pour épandre le plâtre est celle où la plante a acquis assez de développement pour couvrir le sol. Cependant il paraît certain qu'on épandant une partie du plâtre au moment de la semaille ou un peu auparavant, on assure par ce moyen la réussite de cette semaille.

"Il faut éviter de plâtrer par un temps ventoux ou pluvieux, et retarder cette opération jusqu'au moment où les gelées ne sont plus à craindre."

Le sel commun ou sel marin que beaucoup d'agronomes ont recommandé comme un engrais fécondant, ne peut être considéré que comme un stimulant de la végétation, et employé à ce titre à faible dose.

On l'emploie dans les terres sablonneuses légères, où il attire pendant un certain temps l'humidité de l'air.

Voici, sur l'emploi du sel ce que nous lisons dans le *Traité d'agriculture* de M. Landry:

"Il est admis:

"1o. Que le sel est utile aux sols qui n'en contiennent pas du tout;

"2o. Que les terrains secs s'accroissent moins bien de l'intervention du sel que les terrains humides;

"3o. Que c'est dans les terres qui renferment du calcaire que se font sentir les heureux effets du sel.

" 40. Que le sel détruit énergiquement les larves (chenilles, vers) des insectes destructeurs de nos récoltes.

" Si le sel, judicieusement employé, exerce sur la végétation sa salutaire influence, les faits nous démontrent que la manière même d'administrer cet engrais contribue, pour beaucoup, à en assurer le succès.

" Il est reconnu qu'une faible proportion de cette substance, appliquée sur les feuilles ou les racines, exerce des effets désastreux, tandis qu'une forte quantité absorbée n'empêche pas les plantes de croître avec force.

" Il faut donc présenter le sel aux plantes en très-petite quantité à la fois, par l'intermédiaire de l'eau; c'est le meilleur moyen de faire produire à la terre des fourrages de qualité supérieure.

" L'opération est bien facile; on fait dissoudre du sel dans l'eau et on répand cette dissolution, sous forme d'arrosage, par un temps humide.

" Ce qui est plus simple encore et nécessite moins de main-d'œuvre c'est de mélanger le sel aux fumiers.

" Une autre méthode qui devrait se généraliser, parce qu'elle a produit jusqu'ici les meilleurs effets, est la suivante:

" On mêle ensemble une partie de sel avec deux parties de chaux ou de carbonate de chaux; le mélange est humecté, puis recouvert de terre ou placé sous un abri. Trois mois après, on peut l'employer et de la manière la plus facile; 5 à 6 cents livres suffisent par arpent; c'est au printemps, sur les récoltes déjà levées, qu'on l'épand à la main, absolument comme on sème le plâtre.

" Ainsi mélangé à la chaux, le sel marin convient à un plus grand nombre de terrains, puisqu'il fournit en même temps le calcaire aux sols qui en sont dépourvus.

" Mais, ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que le sel marin, pas plus que le plâtre, n'apporte aucune amélioration notable dans un sol plus médiocrement fumé. Il peut doubler les récoltes si l'on ne néglige pas les autres conditions d'une bonne culture."—(A suivre).

Cultiver le navet en même temps que le blé-d'inde.

On peut obtenir une belle récolte de navets, en répandant dans le mois de juillet de la graine de cette plante entre les rangs du blé-d'inde qu'on aurait semé dans une terre bien engraisée. Si le blé-d'inde a bien levé, et s'il a eu un bon départ, il sera mûr avant que les navets aient atteint beaucoup de développement, et quand il sera enlevé les navets profiteront rapidement.

Ce système ne fait aucunement souffrir le blé-d'inde, et la récolte de navets se trouve à n'avoir coûté qu'une bagatelle.

Couper le foin de bonne heure.

Les cultivateurs d'expérience s'accordent à dire que le foin est d'autant meilleur, d'autant plus nutritif et d'autant plus profitable qu'il est coupé lors de sa floraison.

Sans doute qu'il ne faut pas le faucher lorsqu'il est encore en herbe. Les excès sont toujours nuisibles;

mais dans beaucoup de cas on attend trop tard pour opérer le fauchage. Il est vrai qu'en laissant mûrir le foin, il rend plus en volume; mais en revanche il est plus sec, et tous les principes nutritifs ont été absorbés pour former la graine et la partie ligneuse du foin. Cependant il sera toujours bon de conserver un petit morceau bien choisi, pour récolter la graine nécessaire à la prochaine semence, ou pour la vente. Il est difficile d'avoir de la bonne graine et du bon foin, sans sacrifier en même temps l'un ou l'autre.

Arrosage des plantes.

Ceux qui arrosent les plantes avec de l'eau froide se trompent grandement, car l'eau froide nuit aux plantes. On doit tirer l'eau destinée à l'arrosage d'avance et la laisser réchauffer au soleil avant que d'arroser les plantes. Les plantes ont besoin d'humidité et non de fraîcheur. Ceux qui observent reconnaissent que les pluies froides ne font jamais autant de bien aux plantes que les pluies chaudes.

Culture du navet.

On sème les navets depuis le 15 juin jusqu'au 1er août. Les premiers rapportent en plus grande quantité, mais les derniers ont généralement la racine plus saine et peuvent se conserver longtemps. La terre devrait être labourée et hersée immédiatement avant de semer, car l'humidité avance la germination de la graine.

On peut semer la graine à la volée et mettre une ou deux livres par arpent; il faut ensuite herser légèrement et aplanir au rouleau. On aidera beaucoup à la récolte en couvrant la terre d'une couche de chaux, de cendres et de plâtre: quinze à vingt minots de chaux suffiront pour un arpent.

Quand on commence à apercevoir les tiges et que les feuilles sont en partie développées, on peut se servir de la pioche pour remuer la terre autour des plants et arracher toutes les herbes nuisibles.

Vaches à lait.

Il est d'une grande importance que les cultivateurs n'aient que des vaches qui puissent convenir et être profitables à la laiterie. Ils doivent choisir les meilleures et livrer à la boucherie celles qui ne donnent pas une quantité suffisante de lait.

Il est facile de voir si une taure de deux ans porte les indices d'une bonne laitière, et si elle n'est pas de bonne apparence à cet âge, il ne faut pas la garder pour l'élevage ni pour le lait.

Un troupeau de vaches bien choisi donnera le double de lait et de beurre que ne le ferait un troupeau inférieur.

On ne doit garder une vache pour le lait à moins que l'on soit sûr qu'elle en fournira au delà de ce que devra coûter son entretien. On ne doit cependant pas espérer que les vaches donneront la quantité de lait et de beurre qu'on en peut attendre, quelque bien conformées qu'elles puissent être pour le lait, à moins qu'elles ne soient traitées comme il convient et qu'elles soient bien nourries. Il n'y a aucun doute qu'il y a des vaches de même grosseur et nourries de la même manière qui donnent une quantité de lait et de beurre

bien différente les unes que les autres. Dans tous les cas, il est de l'intérêt du cultivateur de choisir les bonnes vaches laitières et de vendre les autres même à sacrifice.

Si une fois le troupeau a été bien choisi, et si on prend soin que le taureau soit toujours de bonne conformation, on pourra sans difficultés maintenir un bon troupeau.

Dans ce pays où en général les pâturages sont loin d'être riches, où ils deviennent très-socs dans le cours du mois d'août, assez souvent en juillet, il est nécessaire d'être pourvu d'une quantité suffisante de diverses herbes vertes qui pourraient être données aux vaches pendant cette période, afin de maintenir leur lait et les tenir en bonne condition. Là où l'on n'aurait pas de tréfo à couper, il faudrait garder quelque substitue.

En Angleterre on sème souvent du seigle, qu'on coupe en vert pour nourrir les vaches. C'est une plante qui croît rapidement, et si on le sème à la fin de mai ou au commencement de juin, on retirerait une quantité considérable de nourriture verte en août. Si le cultivateur ne peut se procurer convenablement du seigle, il peut y substituer l'avoine, ou le blé d'inde semé à la volée. Il n'est pas difficile d'adopter ce moyen. Deux ou trois arpens suffiraient pour nourrir un troupeau assez nombreux pendant les mois d'août et septembre, jusqu'au temps du glainage.

C'est un grand défaut dans notre culture que de ne faire aucune provision pour le troupeau, quand le pâturage commence à manquer. Tant qu'il en sera ainsi, nous verrons nos meilleurs animaux diminuer en valeur et devenir improductifs.

Détruire les mauvaises herbes

Une foule de mauvaises herbes croissent sur le bord des terres, telles que les chardons, les orties, les ronces, etc. Pour détruire ces plantes dans un terrain qui n'est pas soumis à des labours, il suffit de les couper plusieurs fois au collet pendant l'époque de leur végétation, et cette plante périra inévitablement. Le moyen est simple, facile et peu dispendieux.

Moyen d'augmenter le produit de nos vaches

On augmenterait de cinq pour cent et même de dix pour cent le produit de nos vaches, en observant les règles suivantes :

10. Ne point faire courir les vaches lorsqu'on les conduit ou qu'on les ramène du pâturage ;
20. Les traire à des heures régulières : à cinq heures et demie le matin et six heures le soir ;
30. Toujours traire les vaches avec douceur, et plus particulièrement au moment de les traire ;
40. Faire couler le plus rapidement possible, en ayant soin de n'en pas laisser dans le pis ;
50. Ne point avoir de conversation ou avoir l'idée ailleurs pendant que l'on trait une vache.

Choses et autres.

— C'est avec énergie que la province de Québec s'est lancée dans la fabrication du beurre et du fromage. M. O. A. Jarry, marchand de St-Valérien, comté de Shefford, qui depuis trois années déjà s'occupait de cette fabrication, a sa fabrique sous

la direction de J. B. Racine, de St-Pic, et double presque son établissement. Jusqu'ici il ne fabriquait que 12 menles de 60 livres par jour, et il se met en mesuro d'en fabriquer 20. Il a inauguré un système qui paraît donner toute satisfaction, celui d'acheter le lait aux cultivateurs au taux de 1c par livre. Le fromage fabriqué par M. O. A. Jarry, jouit de la meilleure réputation parmi nos commerçants en gros et nos exportateurs. — *Le Moniteur du Commerce.*

Travaux de la saison.—Un des plus importants travaux à faire actuellement est le sarclage des légumineuses et des plantes fourragères. Le succès de cette moisson dépend en grande partie de cette opération.

Le cultivateur soigneux devrait profiter de cette saison pour entreprendre le nettoieinent d'au moins une pièce de sa terre. Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que les mauvaises herbes de toutes espèces règnent ou maîtrent par tout le pays et qu'il serait difficile de trouver une terre sur cent où elles n'ont pas pleine et entière possession de la moitié du sol. Nous nous donnons donc chaque année le trouble et la dépense de cultiver toute l'étendue de nos champs pour ne cultiver qu'une demi récolte.

Si l'on n'a pas le soin d'enlever les mauvaises herbes, elles étouffent les plantes. Il faut de plus remuer légèrement le sol autour, afin que la terre devenant en quelque sorte plus poreuse, puisse plus facilement absorber tous les éléments nutritifs qui se trouvent dans l'atmosphère, et dont les plantes s'emparent tantôt par leurs feuilles ou leurs tiges, tantôt par leurs racines. Le sol fraîchement remué reçoit et absorbe aussi naturellement la rosée qu'un sol trop ferme. Les plantes qui croissent dans celui-ci n'ont toujours qu'une apparence chétive et ne donnent que de faibles produits. N'épargnez donc pas vos soins aux plantes qui exigent le sarclage.

Procurez de l'ombre à vos animaux et faites en sorte qu'ils aient constamment de l'eau claire à leur disposition.

Les bâtiments n'étant pas actuellement occupés, doivent être réparés, bien nettoyés et blanchis. On doit blanchir non-seulement le dehors, mais aussi l'intérieur des bâtiments, les crèches, etc. Cela a pour effet de détruire une grande quantité de vermine et un grand nombre d'insectes nuisibles qui, sans cela, déposeraient leurs œufs dans les crevasses. Pour cette opération on devra choisir le temps où l'on ne peut travailler au dehors.

Comme le temps de la fenaison approche, les cultivateurs doivent réparer dès à présent, leurs voitures et haruaj, mettre en ordre leur faucheuse ou tous instruments qui devront servir à la récolte du foin. En ce faisant ils n'éprouveront aucun retard aux jours propices à la fenaison.

Engraissement des animaux.—Une nourriture épaisse et froide, pas trop substantielle, donne de la chair aux animaux ; une nourriture claire, chaude et substantielle, produit la graisse. Pour faire de beaux engraissements, il faut d'abord donner de la chair, puis fuir par la graisse. Ces principes sont essentiels.

Entretien des chemins.—Un des principaux devoirs de tout bon cultivateur est d'entretenir son chemin en bon ordre. La négligence coupable qui règne à ce sujet dans plusieurs endroits est propre à jeter du discrédit sur ceux qui les habitent. Quand un cultivateur néglige d'entretenir sa part de route, au mépris de la loi et du devoir qu'il doit au public, il est rare qu'il ne soit pas ou même temps négligent quant à sa culture et ses affaires en général.

En passant devant une ferme, si on trouve le chemin impraticable, si on y voit des trous dans lesquels on a failli se tordre le cou l'année précédente, on peut être convaincu qu'elle est exploitée par un routinier dont le domaine est malpropre, les bâtiments en désordre et les affaires en mauvais ordre. Un homme d'expérience a remarqué que presque toutes les terres vendues par le shérif avaient eu des chemins de front aussi horribles que possible depuis nombre d'années.

RECETTES

Les vers dans les choux.

On peut détruire ces fléaux des jardins en étant aux choux uno de leurs grandes feuilles de dessous vers le soleil couchant et en la mettant sans dessus-dessous sur le dessus du chou. Otez-la de bonne heure le matin, et vous y trouverez la plus grande partie des vers sur ce chou. Vous les détruirez alors facilement.

Rendre farineuses les patates aqueuses et de mauvais goût.

Lorsque les patates sont aqueuses et de mauvais goût, il faut ne les faire cuire que dans l'eau bouillante, c'est-à-dire ne les jeter dans le chaudron que quand l'eau bout bien fort.

Attendrir les jambons.

On les enveloppe dans un linge et on les tient enterrés pendant une heure dans un endroit qui ne soit ni trop sec ni trop humide.

Oter à la viande sa mauvaise odeur lorsqu'elle commence à se gâter.

On la fait bouillir dans un chaudron ou marmitte dans laquelle on a jeté un morceau de charbon ardent que l'on retire au bout de dix minutes.

Désaler la viande et la rendre fraîche.

Faites-la bouillir dans du lait, et ensuite faites-la cuire dans l'eau.



NAVIGATION DE LA TRENT.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

L'ADJUDICATION des travaux pour les canaux de Fenelon Falls, Buckhorn, et Burleigh, qui devait avoir lieu le cinquième jour de juillet prochain, est inévitablement remise aux dates suivantes :—

Les soumissions seront reçues jusqu'à mercredi, le deuxième jour d'août prochain.

Les plans, devis, etc., seront prêts à être examinés [aux endroits déjà mentionnés] samedi, le quinzième jour de juillet prochain.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

Dépt des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 20 Juin 1882.
30 Juin 1882,



CANAL WELLAND.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour le Canal Welland." seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI le onzième jour de juillet prochain, pour certains changements à faire à l'Écluse No. 2 sur la ligne de l'ancien Canal Welland, et l'agrandissement de la dite écluse.

On pourra voir une carte de l'endroit ainsi que les plans et devis des travaux à faire à ce bureau et au bureau de l'ingénieur local, Thorold, dès et après MARDI le vingt septième jour de juin prochain ; l'on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque-accepté pour la somme de \$1,500; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'engage pas néanmoins à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 22 mai 1882.
1er juin 1882.

GRANDE RÉDUCTION!

VENTE SANS RESERVE!!

RABAIS EXTRAORDINAIRE!!!

Le soussigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profite du temps des affaires d'automne pour offrir son immense fonds de commerce à une réduction considérable, pour ne pas dire sans exemple et qui lèse toute compétition.

C'est une occasion favorable pour les messieurs du clergé et les communautés religieuses qui désirent fonder des bibliothèques paroissiales, ou pour faire leur approvisionnement d'hiver. Je viens leur offrir tous les articles nécessaires à une fabrique :

Vins de messe, Cierges, Encens, Registres, Ostensoirs, Calices, Ciboires, Enceusoirs, Barettes, etc., etc. Ainsi que toutes sortes de Bouquets pour autels, Papiers pour fleurs artificielles, Feuilles de toutes sortes, Apprêts pour fleurs.

MM. les marchands et MM. les commissaires d'Écoles sont aussi invités à profiter de ce rabais exceptionnel et à venir faire chez moi leur achat d'automne. Ils trouveront dans ma librairie tout ce qu'ils pourraient trouver dans n'importe quelle maison de commerce du même genre, avec l'assurance de payer à bien meilleur marché, spécialement pour les articles suivants : Classiques français et anglais, Papeterie de toutes sortes, Livres blancs pour la comptabilité, Fournitures de Bureau, Enveloppes, etc.

UN ESCOMPTE DE 10 POUR 100

sera accordé en sus de la réduction générale sur tout achat fait au comptant.

J.-A. LANGLAIS, libraire,
177 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

AVIS AUX ACHETEURS.

Pour trouver n'importe quel article

A BON MARCHÉ

EN FAIT DE

MARCHANDISES SÈCHES

ALLEZ A LA

MAISON JACQUES CARTIER

LE

MAGASIN DU BON MARCHÉ

Vous serez toujours servis avec un seul prix.

H. GAGNON & CIE.,
No. 58, Rue de la Couronne, St-Roch, Québec,